



Ressources humaines

Les cotisations sociales

2 jours (14h00) | ★★★★★ 5/5 | RH-COTIS | Évaluation qualitative de fin de stage |
Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Formations Compétences Métier > Ressources humaines > Ressources humaines

Document mis à jour le 22/02/2024

Objectifs de formation

A l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- Identifier les différents acteurs du système de protection sociale en France et distinguer leurs fonctions
- Déterminer l'impact des cotisations salariales sur le salaire net à payer
- Calculer les bases de calcul des cotisations sociales salariales et patronales
- Intégrer les cotisations de retraite complémentaire AGIRC-ARRCO
- Maîtriser la notion de plafond et ses cas de proratisation
- Identifier les différentes tranches de cotisations sociales
- Calculer les réductions de cotisations patronales et salariales
- Etablir et contrôler les déclarations sociales et le paiement des charges du personnel
- Appliquer le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu sur les salaires.

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Formation délivrée en présentiel ou distanciel* (blended-learning, e-learning, classe virtuelle, présentiel à distance).

Le formateur alterne entre méthode** démonstrative, interrogative et active (via des travaux pratiques et/ou des mises en situation).

Variables suivant les formations, les moyens pédagogiques mis en oeuvre sont :

- Ordinateurs Mac ou PC (sauf pour certains cours de l'offre Management), connexion internet fibre, tableau blanc ou paperboard, vidéoprojecteur ou écran tactile interactif (pour le distanciel)
- Environnements de formation installés sur les postes de travail ou en ligne
- Supports de cours et exercices

En cas de formation intra sur site externe à M2i, le client s'assure et s'engage également à avoir toutes les ressources matérielles pédagogiques nécessaires (équipements informatiques...) au bon déroulement de l'action de formation visée conformément aux prérequis indiqués dans le programme de formation communiqué.

* nous consulter pour la faisabilité en distanciel

** ratio variable selon le cours suivi

Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Public concerné

Assistant(e)s paie, assistant(e)s RH.

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2i Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence élargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

1) Avant la formation

- Questionnaire de positionnement pour identifier ses propres axes de progrès

2) Pendant la formation

Introduction

- Présentation de chacun
- Attentes et objectifs visés de chaque participant
- Présentation du cadre de la formation
- Contextualisation des objectifs et des enjeux
- Emergence des représentations des participants
- Ajustement du contenu du programme de la formation si besoin

Comprendre le système de protection sociale en France et identifier les différents acteurs

- Les acteurs de la protection sociale en France
- Distinguer les différentes caisses et leurs fonctions respectives
- Les régimes obligatoires d'assurance sociale
- Les régimes de la mutuelle et de la prévoyance, des retraites de base, complémentaires et supplémentaires

Rubriques de paie et cotisations sociales

- Du net à payer après le prélèvement à la source au net imposable, quel est l'impact des cotisations salariales ?
- Déterminer l'effectif moyen calculé
- Déterminer les bases de calcul des cotisations sociales salariales et patronales (URSSAF / Pôle Emploi)
- Cotisations de retraite complémentaire : AGIRC-ARRCO

Cotisations sociales : bases de calcul, taux, notion de plafond et tranches

- Clarification du bulletin de paie : réduction du nombre de lignes de cotisations
- Maîtriser la notion de plafond
- Calculer les cas de proratisation du plafond

- Embauche et rupture du contrat de travail
- Temps partiel, employeurs multiples et neutralisation du plafond de Sécurité Sociale
- Identifier les différentes tranches de cotisations : tranche A, tranche B, tranche C, tranche 1, tranche 2
- Cotisations URSSAF
- CSG / CRDS dont abattement de 1,75% limité au plafond tranche B
- Forfait social
- Cotisations plafonnées et déplafonnées
- Versement transport et cas d'exonération
- Cotisations Allocations Familiales (CAF) : exonération
- Cotisations d'assurance chômage
- Cotisations de retraite complémentaire
- Cotisations de mutuelle (les cas d'exemption d'affiliation des salariés) et de prévoyance
- Cotisations de retraite supplémentaire
- Cas pratiques sur bulletins de salaire : non-cadre, cadre, cadre supérieur

Régularisation progressive des tranches de salaire

- Régularisation tranche A / tranche B
- Cas général
- Cas particuliers : temps partiel, embauche et départ en cours de mois...
- Régularisation tranche B / tranche C
- Régularisation de la CAF
- Exercices pratiques

Les réductions de cotisations patronales et salariales

- Réduction générale de cotisations : allègement général et réduction AF et Maladie
- Réduction du taux de cotisations d'Allocations Familiales et Maladie
- Réduction loi relative au pouvoir d'achat sur heures supplémentaires
- Exercices pratiques : annualisation allègement général (régularisation progressive)

Connaître les taxes sociales

- Que doit-on régler ?
- Comment les calculer ?

Etablir et contrôler les déclarations sociales et le paiement des charges du personnel

- De la DADS à la DSN
- Un process annuel et segmenté : la DADS
- La mise en place d'une déclaration mensuelle : l'avènement de la DSN

Le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu par le salaire

- Enjeux et méthodes dans l'entreprise
- Les revenus frappés du PAS et les difficultés : CDD courts, IJSS, salaires des étudiants, des apprentis, gratifications des stagiaires
- Quel taux ? Personnalisé, foyer, individualisé ou neutre ? Comment le moduler ?
- L'information du taux et le délai pour appliquer le nouveau
- Votre bulletin est-il juridiquement conforme ? Les mentions obligatoires sur les bulletins de salaire
- Le délai pour verser au Fisc les prélèvements de l'impôt sur les rémunérations des salariés
- Les amendes pour les employeurs tardifs
- Les amendes pénales pour les employeurs volontairement fraudeurs fautifs
- Identifier la stratégie de l'employeur et analyser les conséquences sur les salariés, leurs salaires et avantages sociaux
- Les éléments de rémunération 2018 tous frappés du prélèvement à la source ?
- Le Crédit d'Impôt Modernisation du Recouvrement CIMR
- Le CIMR sur tous les revenus non-exceptionnels

- Pas de CIMR sur tous les revenus exceptionnels
- Du CIMR pourtant sur certains revenus exceptionnels : prime de précarité CDD, CTT, Indemnités Compensatoires de Congés Payés, IC de Préavis

Exemples de travaux pratiques (à titre indicatif)

- *Autodiagnostic*
- *Mises en situation : atelier collectif ou simulations basées sur des cas concrets proposés par les stagiaires*
- *Exercices d'entraînement*
- *Atelier collectif : analyse de scénarii, mise en situation*
- *Brainstorming en sous-groupe*
- *Débriefing sur les comportements mis en oeuvre : analyse de pratique*
- *Plan d'action : rédiger son plan d'action personnalisé (PAP), objectifs et actions concrètes*

Synthèse de la session

- Réflexion sur les applications concrètes que chacun peut mettre en oeuvre dans son environnement
- Conseils personnalisés donnés par l'animateur à chaque participant
- Evaluation formative (quiz permettant de valider les compétences acquises)
- Bilan oral et évaluation à chaud

3) Après la formation : consolider et approfondir

- Pendant 3 mois après la formation, les participants bénéficient d'un suivi personnalisé asynchrone auprès du formateur par courriel
- Ils reçoivent des feedbacks et des conseils personnalisés en relation avec les sujets abordés en formation

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d'évaluation des acquis

- En cours de formation, par des mises en situation contextualisées évaluées
- Et, en fin de formation, par un questionnaire d'auto-évaluation

Accessibilité de la formation

Le groupe M2i s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Les détails de l'accueil des personnes en situation de handicap sont consultables sur la page Accueil et Handicap.

Modalités et délais d'accès à la formation

Les formations M2i sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme. Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation. Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 11 jours ouvrés.